



AXIO LUTION

Chez nous, se former ne rime pas avec s'ennuyer ! Comme avec les enfants, l'adulte apprend par la pratique, le jeu et l'analyse : expérimenter, se tromper, recommencer et progresser.

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Equipe de psychopédagogues et coachs en capacité d'adapter les contenus à vos besoins

Plus d'une centaine d'interventions réalisées et programmées entre 2022 et 2024



Des tarifs accessibles et une prise en charge facilitée avec votre OPCO

Des parcours de formation ludopédagogiques et accessibles en ligne pendant 1 an

PARCOURS PREPA



DESRIPTIF DU PARCOURS

Ce parcours se destine aux personnes ni en emploi, ni en formation, en situation de handicap ou en reconversion professionnelle, de 18 à 29 ans et n'ayant pas le Bac.

Il est l'outil permettant de **reprendre confiance** en soi, d'**affirmer ses talents** et d'**expérimenter de nouveaux horizons**.

Il alterne des temps de formation en groupe et des temps individuels afin de **progresser à son rythme**, selon ses besoins.

Deux parcours vous sont proposés : l'un qui vous permet d'intégrer notre **équipe d'animation professionnelle** et l'autre qui vous permet de suivre un **parcours d'orientation scolaire et/ou professionnel**.

Les mots clés de ce parcours

REMISE A NIVEAU

ANIMATION

OSER EXPERIMENTER

16 À 29 ANS

RÉMUNÉRÉ

DE 1 MOIS A 10 MOIS

COACHING

FORMATION

BON A SAVOIR !

Ce parcours est un dispositif de l'Etat et est **rémunéré** pour les participants.

LES ÉTAPES DE L'INSCRIPTION DE VOTRE INSCRIPTION

Demande d'inscription sur le site internet

RDV de positionnement avec un Axio-coach

Validation de l'inscription

Entrée en formation en début de mois suivant

Semaine de lancement

Immersion en entreprise et coaching

Entrée en formation ou en emploi

CHAQUE MOIS, AU CHOIX : UN PARCOURS GENERALISTE ET UNE SPÉCIALISATION

Des temps collectifs pour travailler son orientation scolaire et/ou professionnelle

Des temps de coaching individuel afin de lever les freins périphériques à l'entrée en formation ou en emploi

Des temps d'immersion en entreprise afin de confirmer son choix

Des remises à niveau et découverte de nouvelles compétences

Une participation à un projet associatif pour donner du sens et grandir avec l'Autre

PPREPA-ANIMATION

Ce parcours se destine à des jeunes souhaitant **expérimenter les métiers du spectacle et de l'animation**.

Le stagiaire explore ces métiers au travers d'actions en partenariat avec des associations locales.

Le parcours se base sur les contenus du **Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme**.

ORIENT'AXIO

Ce parcours se destine à des jeunes souhaitant découvrir les **métiers d'avenir**.

Il alterne des temps de coaching individuel, des ateliers collectifs, des immersions en entreprise, des actions de solidarité, pour répondre aux attentes du jeune.

On connaît la difficulté du **parcours du combattant**, pour entrer en formation,, nous sommes là pour l'accompagner dans sa vie future.

VOUS AVEZ MOINS DE 18 ANS ?

Il est possible d'intégrer un des parcours si vous avez entre 16 et 18 ans. Toutefois, un rendez-vous avec le responsable légal est obligatoire avant tout accord d'entrée en formation.

COMMENT VOUS INFORMER OU VOUS INSCRIRE ?

En nous appelant au 09-70-70-43-60.

En nous adressant un mail à campus@axio-lution.fr

En remplissant le dossier d'inscription directement sur www.axio-lution.fr

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF A LA PETITE ENFANCE RNCP 28048

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le titulaire de ce **diplôme est un professionnel qualifié** qui exerce ses activités auprès de **l'enfant de moins de six ans** dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une **relation de confiance** et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- *en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltesgarderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;*
- *en école maternelle ;*
- *en accueil collectif de mineurs (ACM) ;*
- *à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;*
- *en maison d'assistants maternels (MAM) ;*
- *au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).*

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- *des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;*
- *des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;*
- *des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté*

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- *en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;*
- *en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;*
- *à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques

- accompagner le développement du jeune enfant
- exercer son activité en accueil collectif
- exercer son activité en accueil individuel

EPREUVE PROFESSIONNELLE 1

COMPETENCE 1: accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

- recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte
- adopter une posture professionnelle adaptée
- mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- mettre en œuvre des activités d'éveil

COMPETENCE 2: prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

- réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

EPREUVE PROFESSIONNELLE 2

COMPETENCE 1: inscrire son action dans le réseau des relations Enfant-Parents- Professionnels

- coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence d'adaptation et de continuité dans l'accompagnement
- établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

COMPETENCE 2: exercer son activité en école maternelle

- assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

COMPETENCE 3: exercer son activité en EAJE et en ACM

EPREUVE PROFESSIONNELLE 3

COMPETENCE : exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

- organiser son action
- négocier le cadre de l'accueil
- assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- élaborer des repas

DUREES

Plusieurs choix sont possibles selon vos besoins :

En apprentissage : sur 1 an, à raison de 4H de cours par semaine, en e-learning + 1H DE cours individuel hebdomadaire DANS L'ENTREPRISE.

En formation continue : 34 séances d'1 heure de cours individuel+ E LEARNING + 14 semaines de stages (PFMP).

ACCESSIBILITÉ & INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Les parcours sont construits suite à l'entretien de positionnement et adaptés aux attentes et aux besoins de chaque stagiaire de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap, que vous disposez d'une reconnaissance RQTH, notre référente handicap vous accompagnera dans l'accessibilité du parcours de formation afin de rendre celui-ci inclusif et adapté à vos besoins.

Vous avez besoin d'être accompagné ?

Pour les questions d'ordre social (logement, aides financières, santé) :
pascale@axio-lution.fr

Pour les questions d'accessibilité et de handicap :
christine@axio-lution.fr

Pour les questions de mobilités :
sebastien@axio-lution.fr

PRIX

En apprentissage : financement effectué par l'OPCO de l'entreprise + aide mensuelle au financement du contrat + rémunération pour l'apprenti.

En formation continue : sur devis, 990 euros – financement possible par Pôle Emploi, Régions..

ANIMATEUR LOISIR TOURISME

RNCP 32350

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'animateur loisirs tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.

L'animateur loisirs tourisme participe ou adhère au projet d'animation de l'établissement et à l'élaboration du programme d'animation. Il propose et élabore des animations à partir d'activités ou de combinaisons d'activités, en favorisant l'ambiance, la création de liens entre les participants et avec le territoire, la réponse aux besoins et aux motivations des différents publics, la participation du plus grand nombre.

L'animateur loisirs tourisme imagine ou adapte des activités dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et du sport. Il prévoit le contenu et les supports des activités, s'assure de leur mise en sécurité et anticipe les besoins matériels et humains.

L'animateur loisirs tourisme **assure la promotion des animations en direct ou en créant des supports de promotion multimédias** et en les diffusant y compris via les réseaux sociaux et les outils numériques en veillant à respecter le cadre légal.

L'animateur loisirs tourisme prépare, installe et anime seul ou en équipe une activité ou une combinaison d'activités. Il participe à des **animations collectives** et des **spectacles**, en coordonnant sa contribution avec celles des autres membres de l'équipe. Il veille à créer et maintenir l'ambiance souhaitée.

Il assure la partie technique d'une animation (son, éclairage, régie...) et contribue à l'installation, l'entretien et aux petites réparations des matériels.

L'animateur loisirs tourisme contribue à la **gestion des achats** et des prestations externes, suit et respecte le budget alloué.

Il s'assure de la qualité des animations proposées et de la satisfaction des participants.

L'animateur loisirs tourisme intervient dans des **établissements touristiques et de loisirs** accueillant de la clientèle en prestation à la journée ou en séjour. **Il peut intervenir dans des structures médicosociales ou périscolaires.**

L'animateur loisir tourisme travaille seul ou au sein d'une équipe parfois avec des prestataires externes. Il peut travailler en amont de la saison touristique. Il est amené à se **déplacer en journée** sur des petites distances pour des animations en dehors de l'établissement.

L'animateur loisir tourisme travaille à temps plein ou à temps partiel, le plus souvent en tant que saisonnier. **Les horaires peuvent être variables** et peuvent comprendre des soirées, des week-ends et jours fériés. La rémunération est fixe.

L'emploi demande une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation.

D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

Dans le cadre de sa pratique, **l'animateur loisir tourisme est amené à travailler avec une clientèle étrangère.** Dans ce cas, la langue commune est l'anglais. Il pratique l'anglais au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques

- Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique.
- Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique.

EPREUVE PROFESSIONNELLE 1

- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics.
- Créer des animations loisirs pour différents publics.
- Promouvoir des animations loisirs.

EPREUVE PROFESSIONNELLE 2

- Animer des activités de journées pour différents publics.
- Animer des activités de soirées pour différents publics.
- Assurer la logistique des animations loisirs.

LES COURS THEMATIQUES

Les ACCEM :

- Typologie des structures.
- Caractéristique du public.
- Règlementation.

Le médico-social :

- Typologie des structures.
- Caractéristique du public.
- Règlementation.

La communication:

- Techniques de communication web.
- Techniques de communication print.
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication.

Le tourisme:

- Typologie des structures.
- Caractéristique du public.
- Règlementation.

L'animation:

- La pyramide des projets.
- La pédagogie et ses courants.
- Animer une activité.
- Les étapes de conception.

Notions juridiques:

- Droit du travail.
- Droit du secteur public.
- Droit du secteur privé.
- Droit de la propriété intellectuelle.

Les métiers de la restauration:

- Service en salle.
- Service au bar.
- Gestion des cocktails.
- Animation de bar.

Les techniques d'animation:

- Spectacle grand public.
- Spectacle inclusif.
- Activité sportive.
- Activité artistique.
- Visite touristique.

DUREES

Plusieurs choix sont possibles selon vos besoins :

En apprentissage : 12 mois, à raison de 1 journée de cours par semaine, en e-learning + et 4 jours en entreprise.

En formation continue : à votre rythme à partir de 2 mois.

ACCESSIBILITÉ & INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Les parcours sont construits suite à l'entretien de positionnement et adaptés aux attentes et aux besoins de chaque stagiaire de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap, que vous disposez d'une reconnaissance RQTH, notre référente handicap vous accompagnera dans l'accessibilité du parcours de formation afin de rendre celui-ci inclusif et adapté à vos besoins.

Vous avez besoin d'être accompagné ?

Ecrivez-nous à campus@axio-lution.fr ou appelez-nous au 09 70 70 43 60.

PRIX

En apprentissage : financement effectué par l'OPCO de l'entreprise + aide mensuelle au financement du contrat + rémunération pour l'apprenti.

En formation continue : sur devis, à partir de 990 euros – financement possible par Pôle Emploi, Régions, Mon Compte Formation (CPF)..

Pour les formations en apprentissage

Nous déployons une pédagogie active centrée sur l'apprentissage sur poste de travail. Concrètement, un formateur intervient directement au sein de l'entreprise, à raison d'une fois par semaine, afin d'accompagner l'apprenti dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire ainsi que le maître d'apprentissage dans son rôle de formateur de terrain. Le maître d'apprentissage a pour mission d'accompagner et de transmettre son savoir-faire technique, cela favorisant l'insertion de l'apprenti au sein de la structure ainsi que sa montée en compétences.

Pour les formations continues

Ces dernières sont destinées aux personnes en reconversion. L'apprentissage se réalise à distance avec une heure de cours individuel par semaine et du temps d'apprentissage autonome. Des périodes de stage en entreprise sont également programmées afin de permettre à l'apprenant de progresser dans la mise en œuvre de ses nouvelles compétences.

Un enseignement par la méthode projet

Nos cours sont conçus pour une mise en pratique concrète et immédiate des savoirs et savoir-faire. Chaque compétence est décomposée en projets qui traitent chaque notion en mise en pratique sur le terrain que ce soit lors d'un stage ou lors d'un apprentissage.

Les modalités d'évaluation

Nos cours Nous réalisons une évaluation tout au long de votre formation afin de vous accompagner dans vos apprentissages et dans l'individualisation de votre parcours de formation.

1. L'évaluation de positionnement

Cette dernière est réalisée lors de l'inscription au campus. Elle comprend un temps d'échange et de questions avec l'un des responsables pédagogiques, une mise en situation et un test EVA (maîtrise de la langue française).

2. L'évaluation en cours de formation

Elle est organisée par projet (séquence) et débute, à chaque lancement de projet par une auto-évaluation afin que l'apprenant puisse se situer dans ses acquis.

1- Evaluation sommative : à l'issue de chaque séance, elle valide l'ensemble du parcours de la séance en prenant compte du livret de compétences.

2- Evaluation formative : à l'issue d'une séquence de formation (projet), le formateur valide la bonne acquisition des connaissances et savoir-faire de la séquence. Sa validation donne accès au contenu de la séquence suivante et du nouveau projet.

-> Les outils utilisés : sur poste de travail ou en visioconférence, supervisés par le formateur.

3- Examen final : il s'agit du jury du Ministère, il est organisé selon les consignes du Ministère et du Centre d'Examen et permet l'obtention du diplôme.

Votre référente handicap

Benjamin CLUZANT : benjamin@axio-lution.fr

Accessibilité

Nos parcours de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous proposons un parcours de formation adapté le cas échéant :

- Un accompagnement adapté et régulier (rendez-vous avec la référente handicap pour suivre l'inclusion de la formation).
- Aménagements organisationnels : aménagement des rythmes, durée de la formation par du temps partiel, l'organisation des pauses et du temps de travail et d'apprentissage.
- Aménagement des modalités de validation de la formation s'il y a lieu (tiers-temps, aide humaine...).
- Aménagement pédagogique : agrandissement des polices, intensification des couleurs et des contrastes, utilisation de logiciels inclusifs.
- Aménagement technique : outil informatique adapté.
- Aménagement des locaux : vous êtes formés sur poste de travail (accompagnement de votre entreprise dans la relation à l'AGEFIPH et l'adaptation du poste) ou enseignement à distance.
- Autres aménagements : travail étroit avec Cap Emploi et le représentant du GIRPEH (aides compensatrices).

Nous mettons également un bibliothèque de ressources documentaires en accès libre pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans la prise en compte de votre handicap.

Vos autres référents

Votre référente accompagnement social

Manuela : campus@axio-lution.fr

Votre référent administratif et financement de votre formation

Adrien : direction@axio-lution.fr

Votre référent mobilité

Morgann : campus@axio-lution.fr



AXIO

lution

www.axio-lution.fr
campus@axio-lution.fr
09.70.70.43.60.

Axio-Lution - 22 allée Forain François Verdier 31000 -
TOULOUSE - inscription@axio-lution.fr - 09.78.80.14.07. - 879
194 710 8559A - 76311003531 - OCCITANIE